Nations Unies S/PV.3871



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-troisième année

3871e séance

Jeudi 16 avril 1998, à 10 h 30

New York

Président :	M. Owada	(Japon)
Membres :	Bahreïn	M. Buallay
	Brésil	M. Amorim
	Chine	M. Shen Guofang
	Costa Rica	M. Berrocal Soto
	États-Unis d'Amérique	M. Burleigh
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Dejammet
	Gabon	M. Dangue Réwaka
	Gambie	M. Sallah
	Kenya	M. Amolo
	Portugal	M. Monteiro
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir John Weston
	Slovénie	M. Türk
	Suède	M. Dahlgren

Ordre du jour

La situation en Afrique

Rapport du Secrétaire général (S/1998/318)

98-85239 (F)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

La séance est ouverte à 10 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afrique

Rapport du Secrétaire général (S/1998/318)

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/1998/318, qui contient le rapport du Secrétaire général présenté conformément à la déclaration du Président du Conseil de sécurité, en date du 25 septembre 1997, publiée sous la cote S/PRST/1997/46.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*interprétation de l'anglais*) : Le 25 septembre 1997, le Conseil de sécurité s'est réuni au niveau ministériel pour examiner la nécessité d'un effort international renouvelé et concerté en vue de promouvoir la paix et la sécurité en Afrique. Le Conseil de sécurité m'a demandé de présenter un rapport sur les sources des conflits en Afrique et sur la manière dont il conviendrait de les aborder au mieux. J'ai le plaisir de présenter aujourd'hui ce rapport.

Je voudrais cependant exprimer d'emblée ma très profonde gratitude aux membres du Conseil de sécurité qui ont bien voulu prendre cette mesure sans précédent pour l'Afrique. Bien sûr, toute l'Afrique n'est pas en crise, toute l'Afrique n'est pas confrontée à une situation de conflit. En fait, au cours des dernières années, l'Afrique elle-même a commencé à faire des progrès économiques et sociaux importants. Mais, en manifestant sa préoccupation à l'égard des conflits qui subsistent en Afrique, le Conseil de sécurité a montré qu'il était disposé à promouvoir ces progrès et à faire en sorte qu'ils durent pour toute l'Afrique.

Le rapport que je présente aujourd'hui est inspiré avant tout par une volonté d'honnêteté et de clarté dans l'analyse et l'action visant à relever le défi que représentent les conflits en Afrique. Pendant trop longtemps, les conflits en Afrique ont été considérés comme inévitables ou insolubles, ou les deux à la fois. Ce n'est pas le cas. Comme partout ailleurs, les conflits en Afrique résultent d'interventions humaines et il est possible d'y mettre fin par l'intervention de l'homme. C'est cette réalité qui nous fait honte pour chaque conflit que nous tolérons et qui nous encourage à croire que nous pouvons affronter et résoudre tout conflit que nous choisissons d'affronter.

Pour les Nations Unies, il n'existe pas d'objectif plus élevé, d'engagement plus profond et d'ambition plus grande que le fait de prévenir les conflits armés, de façon que les êtres humains puissent jouir partout de la paix et de la prospérité. En Afrique comme ailleurs, les Nations Unies sont de plus en plus appelées à faire face à des situations d'instabilité et de conflit à l'intérieur des États. Dans ces conflits et à un niveau alarmant, l'objectif essentiel consiste à anéantir non pas des armées mais des civils et des groupes ethniques entiers. En empêchant ces guerres, il ne s'agit plus de défendre des États ou de protéger des alliés. Il s'agit de défendre l'humanité elle-même.

Depuis 1970, l'Afrique a connu plus de 30 guerres sur son territoire, dont la grande majorité ont été des conflits intérieurs. Quatorze des 53 pays d'Afrique ont été frappés par des conflits armés pour la seule année 1996. Ces conflits ont justifié plus de la moitié des décès résultant de faits de guerre à l'échelle mondiale, et ont fait plus de 8 millions de réfugiés, de rapatriés et de personnes déplacées. Les conséquences de ces conflits ont gravement sapé les efforts de l'Afrique visant à faire en sorte que ses peuples puissent jouir de la stabilité, de la prospérité et de la paix à long terme. Personne — ni l'Organisation des Nations Unies, ni la communauté internationale, ni les dirigeants africains — ne peut se dérober à ses responsabilités à l'égard de la persistance de ces conflits.

En fait, des tragédies humaines immenses ont eu lieu en Afrique au cours de la dernière décennie — tragédies qui auraient pu et dû être empêchées. L'on n'a pas suffisamment fait pour s'attaquer aux causes des conflits, l'on n'a pas suffisamment fait pour assurer une paix durable et l'on n'a pas suffisamment fait pour créer les conditions d'un développement durable. C'est une réalité à laquelle tous les intéressés doivent faire face de manière honnête et constructive, si l'on veut que les peuples africains jouissent de la sécurité humaine et des possibilités économiques qu'ils souhaitent et méritent.

Aujourd'hui, dans de nombreuses régions d'Afrique, les efforts visant à sortir de ces anciens schémas commencent enfin à porter leurs fruits. Mon espoir est que le présent rapport aide l'Afrique dans ces efforts nouveaux de recherche de la paix et de la prospérité. Dans cette perspec-

tive, le rapport présente une analyse des conflits africains qui traduit la réalité de ceux-ci et cherche à les expliquer en étudiant leurs causes profondes; il propose des recommandations réalistes et applicables qui, à terme, pourraient, sinon mettre fin aux conflits en Afrique, au moins en réduire le nombre; enfin, il vise à susciter chez les Africains comme chez les non-Africains la volonté politique d'agir lorsque l'action est de toute évidence nécessaire — volonté sans laquelle aucune aide, aussi généreuse soit-elle, et aucune espérance, aussi grande soit-elle, ne sauraient être décisives et parvenir à mettre fin aux guerres en Afrique.

Les sources des conflits en Afrique sont aussi variées et complexes que le continent lui-même. Dans le présent rapport, j'ai cherché à identifier les types de mesures qui permettraient, de la manière la plus efficace et la plus durable, d'aborder ces conflits et de les résoudre.

L'importance de l'histoire et des facteurs extérieurs à l'Afrique ne peut être niée. Mais, plus de 30 ans après que les pays d'Afrique ont acquis leur indépendance, les Africains eux-mêmes se rendent de plus en plus compte que le continent doit chercher ailleurs que dans son passé colonial les causes et les solutions des conflits qui l'accablent.

Les propositions que je formule aujourd'hui exigent, dans certains cas, de nouvelles conceptions des conflits en Afrique. Dans d'autres, elles exigent de nouvelles modalités d'action. Que ce soit au niveau du maintien de la paix, de l'aide humanitaire ou de la consolidation de la paix après les conflits, la réalisation de progrès véritables et durables dépend de trois facteurs cruciaux : une compréhension claire du défi à relever; la volonté politique de relever ce défi; et les ressources nécessaires pour apporter les réponses appropriées.

Tout aussi importante est la perception du fait que la paix et le développement restent inextricablement liés — l'un alimentant l'autre, encourageant l'autre et garantissant l'autre. Le fait de renoncer à la violence en tant que moyen d'obtenir ou de conserver un mandat politique, ou d'accéder au pouvoir, n'est qu'un début. Il doit être suivi d'une détermination renouvelée en faveur d'un développement national fondé sur des politiques économiques mesurées, saines et non corrompues.

Un certain nombre d'États africains ont réalisé ces dernières années d'importants progrès sur la voie du développement durable tandis que d'autres ont du mal à s'en sortir. Dans certains pays, la médiocrité des résultats économiques ou les inégalités face au développement sont à l'origine d'une crise économique chronique qui exacerbe les tensions internes et limite considérablement la capacité de faire face à ces tensions.

Une saine gestion des affaires publiques est aujourd'hui plus que jamais la condition d'une paix et d'un développement réussis. Ce n'est pas par hasard si la renaissance de l'Afrique a coïncidé avec l'apparition et l'établissement de nouvelles formes de gouvernement plus démocratiques.

Ce que nous avons appris au cours des dernières décennies, c'est que, s'il y a volonté politique, les paroles pourront réellement se traduire en actes, faute de quoi même les sentiments les plus nobles ne déboucheront sur rien. Si une volonté politique réelle se manifeste en Afrique et au sein de la communauté internationale, la paix et le développement peuvent retrouver un nouvel élan en Afrique.

L'Afrique est un continent séculaire. Ses terres sont assez riches et fertiles pour fournir une assise solide à la prospérité. Ses peuples sont assez fiers et industrieux pour saisir les occasions qui leur sont offertes. Je suis convaincu que les Africains ne manqueront ni de dynamisme, ni de fermeté ni de volonté politique.

L'Afrique s'efforce aujourd'hui de redresser sa situation, et dans de nombreux pays, ces efforts commencent à porter leurs fruits. Que le carnage et la tragédie qui sévissent dans certaines parties du continent n'occultent pas les signes favorables ou les succès remportés. Ce qu'il faut, c'est que ces succès croissent et se multiplient dans toute l'Afrique.

Trois domaines méritent que l'on s'y arrête. Premièrement, l'Afrique doit démontrer qu'elle a la volonté de rechercher des solutions politiques plutôt que militaires aux problèmes. Les voies démocratiques permettant de défendre des intérêts légitimes et d'exprimer des désaccords doivent être protégées et l'opposition politique respectée et prise en compte par les cadres constitutionnels.

Deuxièmement, l'Afrique doit mobiliser la volonté politique nécessaire afin de prendre la gestion des affaires publiques au sérieux, en assurant le respect des droits de l'homme et la primauté du droit, en consolidant la démocratisation et en encourageant la transparence et l'efficacité dans l'administration publique. Tant qu'elle ne remettra pas à l'honneur la bonne gestion des affaires publiques, l'Afrique ne se libérera pas des conflits potentiels ou réels qui constituent son lot actuel.

Troisièmement, l'Afrique doit entreprendre les diverses réformes qui s'imposent pour promouvoir la croissance économique et s'y tenir. Le succès à long terme ne peut être atteint que si les gouvernements africains ont la volonté politique d'appliquer des politiques économiques rationnelles, et de les poursuivre sans relâche jusqu'à ce que des fondements économiques solides aient été posés.

La communauté internationale devra aussi faire preuve de volonté politique. Chaque fois qu'elle s'est engagée à opérer des changements, elle a prouvé que les choses pouvaient évoluer sensiblement et rapidement. S'agissant de l'Afrique, la communauté internationale doit dès maintenant mobiliser la volonté politique nécessaire afin d'intervenir là où elle peut avoir le plus d'influence, et d'investir là où les ressources font défaut.

Il faudrait trouver de nouvelles sources de financement, mieux utiliser les ressources existantes et, pour ce qui est des échanges et du problème de la dette, appliquer des mesures qui permettront à l'Afrique de générer les capitaux dont elle a besoin et de mieux les réinvestir. Des mesures concrètes doivent être prises, j'ai d'ailleurs fait un certain nombre de recommandations concrètes en ce sens.

N'oublions jamais que c'est la persistance de la pauvreté qui entrave la promesse de paix totale pour tous les peuples d'Afrique. Soulager la pauvreté doit être le premier but de tous nos efforts. Ce n'est qu'à ce moment-là — lorsque la prospérité et les possibilités deviendront réelles — que chaque citoyen, jeune ou vieux, homme ou femme — pourra véritablement et durablement se reconnaître dans l'objectif d'un avenir pacifique pour l'Afrique — sur les plans politique, économique et social.

Dans le présent rapport, je me suis efforcé de faire un bilan clair et objectif des sources de conflit existant en Afrique et des raisons pour lesquelles ces conflits persistent. J'ai recommandé des mesures et des objectifs pour réduire ces conflits et, à terme, contribuer à bâtir une paix solide et durable. J'ai engagé les Africains comme les non-Africains à mobiliser la volonté politique nécessaire afin de relever ce défi auquel nous devons ensemble faire face.

L'époque est révolue où l'on pouvait prétendre ignorer ce qui se passait en Afrique ou ce qu'il fallait faire pour réaliser des progrès. Le temps est également passé où l'on pouvait se délester sur autrui de la responsabilité du changement. C'est une responsabilité que nous devons tous assumer.

J'aimerais terminer en disant que non seulement l'ONU recherche cette responsabilité mais qu'elle s'en félicite. Car nous souhaitons, avant toute chose, que ce rapport marque un nouveau départ dans les relations entre l'ONU et l'Afrique sur ces questions. Prenons aujourd'hui ce nouveau départ et prenons-le ensemble.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je tiens à exprimer ma satisfaction et à remercier sincèrement le Secrétaire général, au nom du Conseil de sécurité, d'avoir préparé ce rapport sur la situation en Afrique et de nous l'avoir présenté aujourd'hui.

Je souhaite rappeler que, le 25 septembre 1997, le Conseil de sécurité, lors de sa 3819e séance, tenue au niveau ministériel, a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport contenant des recommandations concrètes sur les sources des conflits en Afrique, les moyens de prévenir ces conflits et d'y mettre fin et la manière de poser par la suite les fondements d'une paix et d'une croissance économique durables.

Le Conseil a formulé cette demande car il demeurait gravement préoccupé par le nombre et l'intensité des conflits armés qui déchirent le continent africain. Il a estimé que ces conflits menaçaient la paix régionale, provoquaient de grands bouleversements et de profondes souffrances parmi la population, perpétuaient l'instabilité et détournaient des ressources qui devaient être affectées au développement à long terme.

Je suis convaincu que j'exprime l'avis de tous les membres du Conseil de sécurité lorsque je dis, Monsieur le Secrétaire général, que nous sommes impressionnés par la détermination et la perspicacité dont vous avez fait preuve. Nous apprécions tout particulièrement vos observations incisives et vos recommandations soigneusement structurées et nous saluons les efforts que vous avez accomplis pour établir ce rapport. Les recommandations concrètes et détaillées que vous avez formulées nous offrent un excellent point de départ pour déterminer les meilleurs moyens de contribuer à l'instauration de la paix, de la stabilité et de la prospérité sur le continent africain.

En ma qualité de Président du Conseil de sécurité, j'ai l'intention de demander à ses membres d'étudier ce rapport attentivement et de manière approfondie, puis j'organiserai une séance officielle du Conseil, le 24 avril 1998, en vue de son examen. J'invite les autres membres et les observateurs auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer également à cet examen.

À cette occasion, je tiens à affirmer que le Conseil de sécurité a l'intention d'examiner sans tarder les recommandations du Secrétaire général en vue de prendre des mesures conformes aux responsabilités qui lui incombent en vertu de la Charte des Nations Unies.

Monsieur le Secrétaire général, je vous remercie à nouveau d'avoir participé à cette séance officielle du Conseil et de nous avoir présenté votre rapport en présence de l'ensemble des Membres de l'Organisation.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations antérieures, le Conseil de sécurité poursuivra son examen du point inscrit à son ordre du jour dans le cadre d'une séance officielle qui se tiendra le 24 avril 1998, à 10 heures, et au cours de laquelle un débat public aura lieu au sujet du rapport du Secrétaire général.

La séance est levée à 11 h 5.